



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<< N/E = Non établi S/O = Sans objet N/D = Non disponible C.V.O = Cleveland à vase ouvert>>

### SECTION I: IDENTIFICATION ET UTILISATION DU PRODUIT

|  |   |
|--|---|
| Identificateur et nom du produit :                                       | <b>Nettoyant Pour Les Mains de WORX</b>   |
| Utilisation prévue du produit :  | Détergent pour les mains industriel   |
| Famille chimique :   | Préparation ou mélange complexe exclusif  |
| Numéro CAS :   | S/O   |
| Nom du fournisseur :   | WORX Environmental Products   |
| Adresse :  | Unit 10, 2305 – 52nd Avenue SE  |
| Ville et province :  | Calgary, Alberta T2C 4X7  |
| Téléphone en cas d'urgence :   | 1-800-424-9679 ou 403-273-7600  |
| Courriel de la personne compétente responsable de la fiche signalétique: | <a href="mailto:marketing@worx.ca">marketing@worx.ca</a> (en anglais seulement) |
| Codes de produit :   | 11-1224, 11-1650-12, 11-1104, 11-1300, 11-1450, 11-9965, 11-2450                |

### Restriction recommandée de l'utilisation des substances chimiques

Usage recommandé: Pour le soin de la peau

Restrictions d'utilisation:

C'est une formulation de soins personnels qui est comparable à la sécurité personnelle pour les shampoings pour les classiques et les savons du corps qui sont utilisées pour un bain dans une baignoire ou une douche et d'accueil les mêmes précautions utilisées dans ces situations s'applique à ce produit. Produits de consommation aux États-Unis, au Canada et en Europe (ainsi que d'autres pays) sont exemptés de l'exigence d'une SDS pour les consommateurs. Bien que l'utilisation normale de ce produit comme un nettoyant pour les mains à l'évier de lavage des mains n'est pas considéré comme dangereux ; règlements exigent une SDS pour le produit dans un environnement industriel. Cette SDS ne devraient contenir des informations utiles et insolites expositions imprévues se produisent comme un déversement important qui pourrait se produire si le matériel de manutention en vrac ou de façons qui ne sont pas décrits et, partant, de l'information suit dangereux pour une telle occurrence inhabituelle. Par conséquent, cette SDS devrait être tenu et disponible pour tous les employés ou de tout autre utilisateur du produit. Pour les instructions d'utilisation comme prévu veuillez lire l'information sur l'emballage ou sur la feuille d'instructions du produit

### SECTION II: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification du mélange

Irritation des yeux 2A  
TSOC SE 3

H319  
H335

## 2.2 Éléments d'étiquette



### 2.2.1 Éléments d'étiquette

Pictogramme(s) de danger: GHS07

Mention(s) d'avertissement: Attention

Mention(s) de danger: H319 - Provoque une irritation des yeux

H335 - Peut causer une irritation des voies respiratoires

Mention(s) de précaution: Non requise, mais les mentions de précautions suivantes peuvent être utilisées :

P261 - Éviter de respirer la poussière; P264 - Se laver soigneusement les mains et le visage après manipulation; P271 - Utiliser uniquement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé; P280 - Porter des lunettes de protection; P304 + P340 - En cas d'inhalation : Amener la personne au grand air et la mettre dans une position confortable pour respirer; P305 + P351 + P338 - En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer de rincer; P312 - Appeler un médecin si vous ne vous sentez pas bien; P337 + P313 - Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin; P403 + P233 - Entreposer le produit dans un endroit bien ventilé. Garder le contenant hermétiquement fermé; P405 - Garder sous clé; P501 - Éliminer le contenu ou le contenant dans une décharge sanitaire.

## 2.3 Autres dangers

Aucun danger particulier connu

| SECTION III: COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS       |        |                    |
|---|--------|--------------------|
| Composant(s)  | % p/p  | N° CAS<br>N° de CE |
| Carbonate de sodium exsiccaté                                     | > 25 % | 497-19-8           |
| Acide benzène sulfonique, dérivés d'alkyle C10-16, sels de sodium | > 0,5% | 68081-81-2         |

- Pour le texte complet des phrases H/P, voir la section 16.

## SECTION IV: PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

Yeux: Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

Peau: Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau. Rincer à l'eau potable avant de manger ou de boire.

Ingestion: Aucun effet toxique n'est à craindre. Rincer la bouche à grande eau et boire un verre d'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

Inhalation : Amener la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un centre anti-poison ou un médecin en cas de malaise.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :** Peut irriter les yeux; peut causer une irritation des voies respiratoires.

**4.3 Indication de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial** Traiter selon les symptômes.



**SECTION V : DONNÉES SUR LES RISQUES D'EXPLOSION ET D'INCENDIE**

**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Le produit n'est pas inflammable. Utiliser un agent extincteur approprié au type de feu environnant.

Moyens d'extinction inappropriés : Sans objet

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :** Ne devrait pas présenter un danger important dans des conditions normales d'utilisation.

**5.3 Conseil aux pompiers :** Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des mesures appropriées de contrôle de feu pour le feu environnant.

**SECTION VI : MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**

**6.1 Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pour les non-secouristes : Porter un équipement de protection personnelle approprié (EPP). Voir la section VIII. Ventiler l'endroit.

Pour les secouristes : Fournir une protection appropriée à l'équipe de nettoyage. Ventiler l'endroit.

**6.2 Précautions pour l'environnement :** Colmater la fuite ou le déversement, si c'est possible de le faire en toute sécurité.

**6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage**

Placer dans un contenant étiqueté pour une élimination ultérieure.

**6.4 Référence à d'autres sections** Voir également les sections 7, 8 et 13.

**6.5 Informations complémentaires :** Pour l'élimination des déchets : Suivre les réglementations locales sur les rejets d'une grande quantité de déchets.

**SECTION VII : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE SÉCURITAIRES**

**7.1 Précautions pour une manipulation sécuritaire** Éviter le contact avec les yeux. Ne pas respirer la poussière. Utiliser l'équipement de protection personnelle, le cas échéant. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec de l'eau potable avant de manger, de boire ou de fumer et avant de quitter le travail.

**7.2 Conditions d'un entreposage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :** Garder le contenant fermé après utilisation.

Température d'entreposage < 50 °C.

Durée de conservation Non disponible.

Produits incompatibles : voir la section X

**7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s) :** Utilisé comme nettoyant pour la peau avec de l'eau pour de nombreux lavages quotidiens des mains et du corps. Aussi sûr que les savons et les shampoings domestiques.

**SECTION VIII : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE**

**8.1 Paramètres de contrôle**

Aucune information complémentaire disponible.

**8.2 Contrôle de l'exposition**

**8.2.1 Contrôles techniques appropriés :** Veiller à une ventilation appropriée.

**8.2.2 Équipement de protection personnelle**

Production de poussières : un masque antipoussière. En cas de production de poussières, des lunettes de protection. Des lunettes de protection contre les agents chimiques ou des lunettes de sécurité. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire.



**8.2.3 Contrôle de l'exposition lié à la protection de l'environnement :** Une ventilation appropriée est recommandée.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Nettoyant Pour Les Mains

### SECTION IX : DONNÉES PHYSIQUES

|                                   |                    |                                |   |
|-----------------------------------|--------------------|--------------------------------|---|
| État physique :                   | solide             | Odeur :                        | Un parfum de baies de genévrier peut être détecté |
| Aspect :                          | poudre verte       | Seuil olfactif :               | N/D   |
| pH :                              | 7,8                | Taux d'évaporation relatif :   | N/D   |
| Point de fusion :                 | N/D                | Point de congélation :         | N/D   |
| Point d'ébullition :              | N/D                | Point éclair :                 | N/D   |
| Température d'auto-inflammation : | N/D                | température de décomposition : | N/D   |
| Inflammabilité :                  | non inflammable    | Pression de vapeur :           | N/D   |
| Densité de vapeur relative :      | N/D                | Densité relative :             | 0,71-0,788  |
| Solubilité :                      | soluble dans l'eau | Log Poe :                      | N/D   |
| Log Koe :                         | N/D                | Viscosité cinématique :        | S/O   |
| Viscosité dynamique :             | S/O                | Propriétés d'explosivité :     | N/D   |
| Propriétés oxydantes :            | N/D                | Limites d'explosivité :        | N/D   |

### SECTION X : DONNÉES SUR LA STABILITÉ ET LA RÉACTIVITÉ

**10.1 Réactivité** Ne devrait pas présenter un danger important dans des conditions normales d'utilisation.

**10.2 Stabilité chimique** Stable dans des conditions normales.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune connue.

**10.4 Conditions à éviter** Éviter la production de poussières.

**10.5 Produits incompatibles** Acides puissants, bases puissantes, oxydants puissants

**10.6 Produit(s) de décomposition dangereux** Oxydes de carbone (CO et CO<sub>2</sub>), oxydes de soufre.

### SECTION XI : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Informations sur les effets toxicologiques

##### 11.1.2 Mélanges

|  |  |
|--|--|
| Toxicité orale aiguë                         | Non classé   |
| Corrosion ou irritation de la peau           | Non classé, pH : 7,8   |
| Grave lésion/irritation des yeux             | Peut causer une grave irritation des yeux, pH : 7,8  |
| Données sur la cancérogénicité :             | Non classé. Les composants de ce produit ne sont pas classés comme cancérogènes par l'ACGIH, le CIRC et l'OSHA |
| Données sur la reproduction : mutagénicité : | Aucun effet nocif n'est à prévoir Données sur la<br>Aucun effet nocif n'est à prévoir                          |
| Toxicité pour un organe cible                | Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer une irritation des yeux.                    |
| Sensibilisation de la peau :                 | N'est pas un sensibilisant cutané  |

##### 11.2 Autres informations

Aucune

### SECTION XII : RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

|  |  |
|--|--|
| <b>12.1 Toxicité</b>                     | Non déterminé                                |
| <b>12.2 Persistance et dégradabilité</b> | Facilement biodégradable au contact de l'eau |
| <b>12.3 Potentiel de bioaccumulation</b> | Non déterminé                                |
| <b>12.4 Mobilité dans le sol</b>         | Non déterminé                                |
| <b>12.5 Autres effets nocifs</b>         | Aucun  |

### SECTION XIII : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**13.1 Méthodes de traitement des déchets** Éliminer de manière sûre conformément aux réglementations locales ou nationales



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ **Nettoyant Pour Les Mains**

### SECTION XIV : INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

|  |                |
|--|----------------|
| 14.1 Classification ADR                                  | Non réglementé |
| 14.2 DOT (Département des transports)                    | Non Réglementé |
| 14.3 TMD (Transport des marchandises dangereuses Canada) | Non réglementé |
| 14.4 OACI/IATA   | Non réglementé |
| 14.5 OMI/IMDG  | Non réglementé |

### SECTION XV : INFORMATIONS SUR LES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

|  |  |
|--|--|
| 15.1 Lois et règlements relatifs à la sécurité, à la santé et à l'environnement spécifiques au produit ou mélange Union européenne (EINECS/ELINCS) | Tous les produits chimiques listés     |
| États-Unis TSCA (Loi relative au contrôle des substances toxiques)   | Tous les produits chimiques listés     |
| Canada Classification SIMDUT   | D2B - Irritant pour les yeux           |
| 15.2 Évaluation de la sécurité chimique :  | Peut provoquer une irritation des yeux |

### SECTION XVI : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### Mention(s) de danger et mention(s) de précaution

H319 - Provoque une grave irritation des yeux H335 - Peut causer une irritation des voies respiratoires. P261 - Éviter de respirer la poussière. P264 - Se laver soigneusement les mains et le visage après manipulation. P271 - Utiliser le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280 - Porter une protection pour les yeux au besoin. P304 + P340 - En cas d'inhalation : Amener la personne au grand air et la mettre dans une position confortable pour respirer. P305 + P351 + P338 - En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer. P312 - Appeler un médecin si vous ne vous sentez pas bien. P337 + P313 - Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. P403 + P233 - Entreposer le produit dans un endroit bien ventilé. Garder le contenant hermétiquement fermé. P405 - Garder sous clé. P501 - Éliminer le contenu ou le contenant dans une décharge sanitaire.

#### Autres informations :

Les informations pour cette fiche signalétique ont été rédigées à partir de sources considérées comme fiables. Bien que tout ait été mis en œuvre pour divulguer tous les renseignements sur les dangers liés à ce produit, dans certains cas, les renseignements ne sont pas disponibles et cela a été explicitement indiqué, le cas échéant. Le fabricant décline toute responsabilité, et aucune garantie n'est expresse ou implicite, dans les cas où les produits ne sont pas manipulés ou utilisés correctement ou si les instructions ne sont pas strictement observées. Tous les destinataires de cette FS sont invités à la lire avec soin pour prendre toute la mesure de ce produit.

#### Sources des données :

Les paramètres de classification du SGH d'OSHA des États-Unis. Ce produit a été classé selon les critères du *Règlement sur les produits contrôlés* et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le *Règlement sur les produits contrôlés*. Plusieurs sources toxicologiques.

### SECTION X : INFORMATIONS SUR LA PRÉPARATION

|   |                                      |                              |                                  |
|---|--------------------------------------|------------------------------|----------------------------------|
| <b>Préparé par :</b><br>WORX Environmental Products | <b>Téléphone :</b><br>1-800-424-9679 | <b>Date :</b><br>22 mai 2019 | <b>Remplace :</b><br>01 mai 2018 |
|---|--------------------------------------|------------------------------|----------------------------------|